

Voici quelques articles qui ont tous fait l'objet d'une réduction tarifaire à l'importation: le sucre, les légumes frais et en conserve, les produits de la pêche, les produits alimentaires préparés, les biscuits, les gâteaux secs et les céréales. Ces produits devraient être fabriqués par des Canadiens. Il y aurait plus d'emplois pour les Canadiens et les revenus agricoles augmenteraient. Le programme est contradictoire.

Des voix: Bravo!

M. McCain: Ou l'on veut résorber le chômage ou on ne le veut pas, et je soupçonne le ministre des Finances d'adopter une attitude contradictoire dans ce domaine et dans d'autres domaines. Si l'agriculture se trouve dans une situation de plus en plus précaire, le taux de chômage augmentera.

Je me demande combien de députés ont des amis agriculteurs qui ont dépensé récemment \$100,000 pour des instruments aratoires, \$50,000 pour l'entreposage de céréales ou \$75,000 pour l'entreposage de pommes de terre. Tout cela crée des emplois dans les secteurs industriels du Canada. Mais si l'agriculteur doit faire face à une concurrence accrue de l'étranger, il n'aura pas besoin d'entreposer ses produits. Il ne pourra pas se permettre d'acheter des tracteurs ou des moissonneuses-batteuses fabriquées dans les provinces centrales ou dans le nord des États-Unis. En fait, il n'en aura pas besoin.

Le ministre des Finances devrait relire les observations qui ont été consignées au harsard lorsque le prédécesseur du bill à l'étude a été présenté. Le ministre de l'Agriculture devrait en faire autant. On avait consigné au compte rendu des données statistiques qui révélaient que l'importation de produits alimentaires bon marché ne faisait qu'aggraver la situation économique des régions rurales et urbaines du Canada. On peut améliorer la situation de l'emploi lorsque l'agriculture peut améliorer sa position financière.

● (2040)

Il est grand temps que le ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Chrétien) et son collègue, le ministre de l'Agriculture, examinent ensemble les programmes de la CEE, du Royaume-Uni, de l'Australie, du Japon et des États-Unis. Il est grand temps que le président du Conseil du Trésor songe sérieusement aux montants qui seraient nécessaires pour maintenir un climat de confiance au sein de l'industrie agricole comparable à celui qui règne au États-Unis. Ce sont là des chiffres qu'on ne peut obtenir et auxquels personne n'a prêté attention.

Il y a quelques mois à peine, le ministre de l'Agriculture nous a dit que nos agriculteurs bénéficiaient de programmes parmi les meilleurs au monde. Ce n'est pas le cas. Voyez la production agricole aux États-Unis et consultez *Agriculture Abroad*, une autre publication du ministère de l'Agriculture. Lisez ce qu'on dit des plans suisses ou des plans américains. Informez-vous des programmes disponibles pour le riz, le sucre, le coton, les cacahuètes qui sont tous susceptibles d'être aidés en permanence ou subventionnés car le gouvernement estime que ces cultures doivent être rentables—ce qui ne veut pas dire qu'on interdise les importations.

Nous avons vu que les exportations de pommes de la Nouvelle-Écosse ont été exclues du Royaume-Uni à cause de la structure arbitraire et de l'intransigeance de la CEE. Nous avons vu disparaître les uns après les autres quantité de marchés parce que nous avons négocié, non pas avec l'idée de soutenir une industrie agricole en bonne santé, mais selon toute

Tarif des douanes

apparence, avec l'idée de soutenir des fabriques de ciseaux et des entreprises du même genre.

Je voudrais terminer en disant qu'il existe un lien logique et tragique entre les périodes de prospérité de l'économie de l'ensemble du Canada et les périodes de prospérité de l'agriculture canadienne. Les courbes ne coïncident pas exactement mais, dans presque tous les cas, les sommets de l'économie canadienne sont très proches, dans le temps, des pointes de prospérité de l'agriculture canadienne. Un ministre des Finances qui fait adopter une loi mettant l'économie agricole en danger met toute l'économie du pays en danger. Il peut bien se dire que l'agriculture emploie seulement 7 p. 100 de la population canadienne, mais, en même temps, il ne faut pas qu'il oublie l'énorme pouvoir d'achat de ce secteur, qui profite, pour la plus grande partie, aux régions urbaines.

Cette mesure est un pas en arrière, un pas néfaste. Cette mesure est préjudiciable à l'ensemble du Canada et dangereuse pour l'agriculture, pas seulement à cause de l'importance des diverses réductions, mais parce qu'elle est le symptôme d'une économie qui n'a pas bougé depuis dix ans et qui a fait beaucoup de tort à l'agriculture. Le ministre peut certainement revoir cette question. Le cabinet peut sûrement faire quelque chose pour aider ces gens qui, à long terme, sont si importants pour le Canada, y compris pour le consommateur urbain.

M. Andrew Hogan (Cape Breton-East Richmond): Monsieur l'Orateur, les économistes défendent vigoureusement le libre-échange depuis 200 ans, alors quand le Conseil économique du Canada a réaffirmé son appui du libre-échange l'année dernière, il ne faisait que suivre une longue tradition de pensée économique.

Comme le Pr Paul Samuelson l'a écrit dans son manuel d'économie bien connu:

Le libre-échange favorise une division internationale mutuellement profitable au monde ouvrier, augmente de beaucoup le produit national réel potentiel de tous les pays, et permet d'atteindre des niveaux de vie plus élevés partout dans le monde.

Ces conclusions reposent sur le principe des avantages relatifs, énoncé pour la première fois en 1817 par David Ricardo, courtier et économiste anglais devenu millionnaire. Compte tenu des institutions qui existaient à l'époque, et à en juger par les priorités de l'Angleterre, l'appui théorique et pratique de Ricardo pour le libre-échange semblait justifié. Il est juste de dire que l'Angleterre s'est servie de la doctrine du libre-échange à son avantage à l'apogée de sa puissance coloniale dans la deuxième moitié du XIX^e siècle.

Les provinces Maritimes ont toujours été en théorie partisans du libre-échange pour des raisons historiques. Les économies de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick ont toutes deux prospéré à l'époque du libre-échange avec les États-Unis avant la Confédération.

On s'est toujours plaint de ce que le tarif protégeât trop les industries manufacturières du centre du Canada, ce qui forçait les gens des Maritimes et de l'Ouest à payer le prix fort pour les produits de ces industries. Par ailleurs, les politiques de transport nationales nous empêchaient et nous empêchent encore d'édifier un secteur manufacturier rentable capable d'écouler ses produits sur le grand marché s'étendant de Trois-Rivières, au Québec, à Windsor, en Ontario, région à l'intérieur de laquelle vivent les deux tiers de tous les Canadiens.